



MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU



LE RAPPORT DE LA MAIRESSE

Les faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur externe 2022 présenté à la réunion du conseil du 1 mai 2023.

La mairesse, Mme Marguerite Desrosiers, fait rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier 2022 de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu.

Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

Membres du conseil municipal,

RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

En vertu des dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal, le maire doit faire un rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin.

En conséquence, c'est avec un grand plaisir que je vous présente les faits saillants du rapport financier de l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2022 ainsi que le rapport du vérificateur sur ces états.

1. RAPPORT FINANCIER 2022 NON-CONSOLIDÉ ET CONSOLIDÉ

Les états financiers de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu au 31 décembre 2022 démontrent des recettes de 2 381 741 \$ et des dépenses de 1 879 474 \$ pour un surplus de l'exercice de 502 267\$.

L'excédent accumulé au 31 décembre 2022 est de 837 070 \$. L'actif à long terme, au 31 décembre 2022, s'élève à 6 530 386 \$ (immobilisations de la municipalité, les routes, infrastructure des eaux usées, etc.).

De l'avis de l'auditeur FBL S.E.N.C.R.L., les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public et le taux global de taxation réel a été établi, dans tous ces aspects significatifs, conformément aux dispositions de la section III du chapitre XVIII.1 de la Loi sur la fiscalité municipale.

Sommaire du rapport financier consolidé exercice terminé le 31 décembre 2022				
	Réalisation 2021 Administration municipale	Budget 2022 Administration municipale	Réalisation 2022 Administration municipale	Réalisation 2022 Total consolidé
Revenus				
Taxes	1 423 693 \$	1 693 941 \$	1 747 599 \$	1 747 599 \$
Compensations tenant lieu de taxes	26 516 \$	26 000 \$	4 584 \$	4 584 \$
Quotes-parts	0 \$	0 \$	0 \$	2 497 \$
Transferts	208 661 \$	203 297 \$	155 886 \$	167 283 \$
Services rendus	29 838 \$	92 496 \$	88 374 \$	106 619 \$
Impositions de droits	20 628 \$	9 000 \$	12 507 \$	12 507 \$
Amendes et pénalités	756 \$	800 \$	3 130 \$	3 130 \$
Intérêts	11 663 \$	7 000 \$	38 272 \$	39 237 \$
Autres revenus	979 \$	0 \$	1 021 \$	1 151 \$
Revenu de fonctionnement	1 722 734 \$	2 032 534 \$	2 051 373 \$	2 084 607 \$
Revenu d'investissement (transfert)	400 000 \$	475 000 \$	330 368 \$	330 368 \$
Totaux revenus	2 122 734 \$	2 507 534 \$	2 381 741 \$	2 414 975 \$
<i>Extrait du rapport financier, page S12</i>				

Sommaire du rapport financier consolidé exercice terminé le 31 décembre 2022

	Réalisation 2021 Administration municipale	Budget 2022 Administration municipale	Réalisation 2022 Administration municipale	Réalisation 2022 Total consolidé
Charges				
Administration générale	295 134 \$	339 664 \$	263 740 \$	283 529 \$
Sécurité publique	169 973 \$	206 193 \$	199 909 \$	236 603 \$
Transport	294 555 \$	502 884 \$	632 415 \$	805 275 \$
Hygiène de milieu	198 817 \$	212 925 \$	346 413 \$	502 247 \$
Santé et bien-être	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Aménagement, urbanisme et développement	25 958 \$	23 667 \$	17 340 \$	17 340 \$
Loisirs et culture	26 571 \$	56 885 \$	42 978 \$	45 859 \$
Frais de financement	42 909 \$	36 328 \$	41 507 \$	41 513 \$
Amortissement des immobilisations	325 306 \$		335 172 \$	
Total des charges	1 379 223 \$	1 399 105 \$	1 879 474 \$	1 932 366 \$
Excédent de l'exercice (revenus-charges)	743 511 \$	1 108 429 \$	502 267 \$	482 609 \$
Moins : revenu d'investissement	400 000 \$	475 000 \$	330 368 \$	330 368 \$
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	343 511 \$	633 429 \$	171 899 \$	152 241 \$

Élément de conciliation à des fins fiscales

Amortissement inclus dans les dépenses	325 306 \$	0 \$	335 172 \$	360 588 \$
Produit de cession	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
(Gain) perte sur cession	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Financement à long terme des activités de fonctionnement				
Remboursement de la dette à long terme	-36 648 \$	-88 400 \$	-36 748 \$	-36 748 \$
Activité d'investissement	-296 994 \$	-1 237 987 \$	-298 051 \$	-299 479 \$
Réserves financières et fonds réservés	-138 \$	0 \$	-28 160 \$	-28 160 \$
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Excédent de fonctionnement non affecté	14 352 \$	0 \$	0 \$	9 362 \$
Excédent de fonctionnement affecté	693 008 \$	692 958 \$	692 958 \$	694 391 \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	1 042 397 \$	0 \$	837 070 \$	852 195 \$
<i>Extrait du rapport financier, pages S12 et S13, S28</i>				

Excédent de fonctionnement affecté	2021	2022
Budget exercice suivant	692 958 \$	0 \$

Extrait du rapport financier, page S23

Acquisition d'immobilisation	2021	2022
Administration générale	4 200 \$	7 079 \$
Sécurité publique	0 \$	16 593 \$
Transport	692 794 \$	604 987 \$
Hygiène de milieu	6 294 \$	1 233 \$
Santé et bien-être	0 \$	0 \$
Aménagement, urbanisme et développement	0 \$	0 \$
Loisirs et culture	0 \$	0 \$

Extrait du rapport financier, page S14

Fonds réservés	2021	2022
Montant réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection	0 \$	9 395 \$

Extrait du rapport financier, page S23

Vous pouvez consulter le rapport complet au bureau municipal.

2. AVIS DE L'AUDITEUR

De l'avis de l'auditeur FBL S.E.N.C.R.L., les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats des activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

3. TAUX GLOBAL DE TAXATION RÉEL

Revenu de taxes	1 747 599 \$
Taxes aux fins de financement des centres d'urgence 9-1-1	3 000 \$
Revenus admissibles aux fins du calcul du taux global de taxation réel	1 744 599 \$
Évaluation des immeubles imposable au 1er janvier 2022 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	209 507 700 \$
Évaluation des immeubles imposable au 31 décembre 2022 en tenant compte de toutes modifications et mises à jour qui ont un effet à cette date	210 606 600 \$
Évaluation des immeubles imposable aux fins du calcul du taux global de taxation	210 057 150 \$

Le taux global de taxation réel de 2022 est de 0,8305/100 \$

1 744 599 \$ divisé par 210 057 150 \$

Selon l'avis de l'auditeur, le taux global de taxation réel de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la Municipalité a été établi, dans tous les aspects significatifs, conformément aux exigences légales.

Pour l'année 2022, la Municipalité avait comme taux de taxation :

- Taux de base : 0,70/100 \$

4. RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2022

Tel que mentionné à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, on doit inclure au rapport financier de la Municipalité une mention sur la rémunération et les allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la Municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra municipal.

Élus	Nom	Rémunération (excluant charges sociales)			Allocation de dépenses		
		Municipalité	MRC, Régie et autres	Total	Municipalité	MRC, Régie et autres	Total
Mairesse	Marguerite Desrosiers	7 590,00 \$	7 374,00 \$	14 964,00 \$	3 795,00 \$	3 686,00 \$	7 481,00 \$
Siège #5	Gilles Bernier	2 530,00 \$	571,00 \$	3 101,00 \$	1 265,00 \$	286,00 \$	1 551,00 \$
Siège #1	Véronique Dufresne	2 530,00 \$	0,00 \$	2 530,00 \$	1 265,00 \$	0,00	1 265,00 \$
Siège #2	Isabelle Houle	2 530,00 \$	0,00 \$	2 530,00 \$	1 265,00 \$	0,00	1 265,00 \$
Siège #3	Mélanie Hardy	2 530,00 \$	0,00 \$	2 530,00 \$	1 265,00 \$	0,00	1 265,00 \$
Siège #4	William McMahon	2 530,00 \$	0,00 \$	2 530,00 \$	1 265,00 \$	0,00	1 265,00 \$
Siège #6	Sylvie Viens	2 530,00 \$	0,00 \$	2 530,00 \$	1 265,00 \$	0,00	1 265,00 \$
		22 770,00 \$	7 945,00 \$	30 715,00 \$	11 385,00 \$	3 972,00 \$	15 357,00 \$

En conclusion, le rapport de la situation financière de la municipalité me donne la chance de remercier les gens qui s'impliquent et se dévouent pour l'ensemble de la population. Je tiens à rendre hommage aux nombreux bénévoles qui participent à l'organisation des activités communautaires.

Je tiens également à remercier le conseil municipal pour leur implication et le personnel de la municipalité pour leur travail et leur effort continu afin d'offrir le meilleur service à la population.

Ce 5 juin 2023,

Marguerite Desrosiers
Madame Marguerite Desrosiers, mairesse